

L'ITALIE, LA FRANCE ET LA GUERRE D'ALGÉRIE

Bruna Bagnato

P.U.F. | *Guerres mondiales et conflits contemporains*

2012/1 - n° 245
pages 41 à 60

ISSN 0984-2292

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2012-1-page-41.htm>

Pour citer cet article :

Bagnato Bruna, « L'Italie, la France et la guerre d'Algérie »,
Guerres mondiales et conflits contemporains, 2012/1 n° 245, p. 41-60. DOI : 10.3917/gmcc.245.0041

Distribution électronique Cairn.info pour P.U.F..

© P.U.F.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

L'ITALIE, LA FRANCE ET LA GUERRE D'ALGÉRIE

« Une diplomatie équivoque ? », se demande Stéphane Mourlane dans un article consacré à l'attitude de l'Italie à l'égard de la guerre d'Algérie¹. En fait, la politique italienne face aux « événements » algériens fait problème. En tant que sujet historiographique, elle a été étudiée tout particulièrement par Mourlane², et, du côté italien, par Romain H. Rainero³, Ennio Di Nolfo⁴, et surtout par Federico Cresti et Anna Maria Gregni⁵. En ce qui concerne Mourlane, ainsi que pour l'article de Cresti et Gregni, la reconstruction est solidement appuyée sur des bases documentaires d'archives, mais il s'agit exclusivement ou presque de documentation d'origine française. Le regard est par conséquent partial. Une histoire de l'attitude de l'Italie face aux événements d'Algérie basée aussi sur les sources d'archives italiennes disponibles n'a pas encore été écrite. Ce silence peut être expliqué par un manque d'intérêt des historiens italiens ; par une barrière linguistique qui peut constituer un obstacle pour les non-Italiens ; par une difficulté objective concernant l'état de versement des fonds aux archives italiennes qui permet difficilement de couvrir la période qui arrive jusqu'à 1962.

On ne peut pas exclure qu'une explication de la faible force d'attraction historiographique du thème soit liée à sa difficulté : pour comprendre l'attitude de l'Italie à l'égard de la guerre d'Algérie, il faut tenir compte

1. S. Mourlane, « L'Italie et la guerre d'Algérie : une diplomatie équivoque ? », *Colonialismo e decolonizzazione nelle relazioni italo-francesi*, sous la direction de P. Milza et R. H. Rainero, Firenze, Società Toscana per la storia del Risorgimento, 2001, p. 171-185.

2. S. Mourlane, « L'Italie et la guerre d'Algérie... », *op. cit.* « La guerre d'Algérie dans les relations franco-italiennes (1958-1962) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n. 217/2005, p. 77-90.

3. R. H. Rainero, « L'Italie entre amitié française et solidarité algérienne » ; J.-P. Rioux (sous la direction de), *La Guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990.

4. E. Di Nolfo, « La percezione italiana dell'iniziativa gollista in Algeria », *De Gaulle et l'Italie*, École française de Rome, Roma, 1998, p. 155-168.

5. F. Cresti-A.M. Gregni, « La guerra di liberazione algerina e l'Italia nella visione dei documenti diplomatici francesi », *Quaderni di Oriente Moderno*, « Algeria. Il disastro e la memoria », a.XXII, n. 4, 2003, p. 47-94.

simultanément de l'évolution du conflit, des changements du système international dans son ensemble, des changements de l'Italie au niveau de sa politique intérieure et extérieure tout au long des huit ans que dura la guerre. Cette tâche devient encore plus difficile à remplir compte tenu du fait que durant cette période, dans la Péninsule, il y a une prolifération de sujets qui mènent à une politique extérieure souvent non homogène, parfois contradictoire et qui peut paraître ambiguë. En effet, il y a une politique officielle du Gouvernement très difficile à mener, puisqu'elle est partagée entre les devoirs de solidarité atlantique et européenne (ce qui impose le soutien à Paris) et la volonté et le désir d'établir un dialogue avec les nationalistes algériens (ce qui implique de la sympathie à l'égard de leur lutte pour l'indépendance) ; un mouvement d'opinion qui devient, à partir de l'été 1955, de plus en plus sensible au fait national algérien et dont la force est politiquement remarquable dès 1958-1959 ; des institutions politiques extragouvernementales qui mènent une politique étrangère personnelle (la présidence de la République, le secrétariat de la Démocratie chrétienne, la mairie de Florence) ; d'autres personnalités, comme le président de l'ENI Enrico Mattei, dont l'attention portée à l'avenir de l'Algérie est apparemment économique mais en réalité politique, car elle se propose comme objectif de poser les jalons d'un projet général de renouveau du rapport entre les deux rives de la Méditerranée.

Dans l'attente de terminer un ouvrage sur l'Italie et la guerre d'Algérie, mon intention est, dans cet essai, de me concentrer sur l'attitude du Gouvernement, pour comprendre, finalement, sa complexité, en appuyant ma reconstruction aussi sur les sources d'archive italiennes.

DE LA SURPRISE À L'INTÉRÊT PRÉOCCUPÉ

En novembre 1954, lorsque les attentats de la nuit de la Toussaint marquent le début de la guerre d'Algérie, le Gouvernement italien, présidé par Mario Scelba, ne lui consacre que peu d'attention. À l'époque, l'intérêt italien pour l'évolution des données internationales se concentre dans d'autres directions. Il est notamment fixé sur le cadre européen et atlantique, où les tout récents accords de Paris ont stabilisé les équilibres européens et, par là, annoncé implicitement l'amorce d'une nouvelle phase des relations bipolaires. À l'heure de la Toussaint 1954, l'Italie, à peine libérée de la question de Trieste qui a jusqu'alors fortement conditionné sa politique étrangère, est confiante dans le fait que le nouveau climat de « première détente » lui permettra d'entrer prochainement à l'ONU et, surtout, s'emploie à recoudre le tissu européen déchiré par l'échec de la CED, en août. Cet infléchissement de son attention vers l'Europe contribue à expliquer pourquoi, jusqu'au milieu de 1955, l'Italie suit les événements d'Algérie d'une façon lointaine et intermittente.

Même auprès de l'opinion publique et des milieux diplomatiques, l'écho des événements de la Toussaint paraît presque inexistant. Les

milieux culturels plus proches du nationalisme algérien ont pourtant, et dans certains cas avant même le déclenchement de l'insurrection, l'intuition que le mouvement d'indépendance algérien est en train d'avancer ses revendications⁶. Mais ils sont pratiquement isolés. Au lendemain de la Toussaint, la revue *Relazioni internazionali*, porte-parole officieuse du palais Chigi – le siège du ministère des Affaires étrangères – ne va pas au-delà d'une description des attentats⁷. L'impression générale est que le vent de la rébellion a transporté en Algérie des étincelles de l'incendie que ravage depuis longtemps l'Afrique du Nord française. Le consulat d'Italie à Alger attend le 10 novembre pour communiquer à Rome que « l'action terroriste déclenchée en Algérie, dans la nuit du 31 octobre-1^{er} novembre, a étendu pour la première fois aux trois départements le climat de guérilla de la Tunisie voisine ». Le rapport remarque que la réaction des « pouvoirs publics » à l'action des « hors-la-loi » a été « prompte et efficace »⁸. Ce n'est rien de plus qu'une brève chronique, dont l'intérêt ne réside que dans les termes employés pour indiquer les responsables des attentats.

Le silence des milieux politiques italiens pour ce qui, sur le moment, ne paraît que l'ouverture d'un autre foyer de tension pour la France en Afrique du Nord, est lié à plusieurs éléments. L'attention italienne est, à l'époque, concentrée ailleurs, on l'a dit ; le poids du facteur surprise ; la difficulté de comprendre des événements qui ont lieu dans un pays dont le statut juridique est tout à fait particulier, d'un point de vue constitutionnel partie intégrante du territoire français mais, de fait, territoire colonial : une incertitude entre la forme et la substance qui n'aide pas à se faire une opinion et à formuler des jugements.

Et pourtant, il s'agit d'un silence bizarre et difficile à expliquer compte tenu du fait que l'option anticoloniale – qui, en 1949, a représenté la réponse italienne à la fin de ses ambitions impériales⁹ – n'a pas été remise en cause et constitue un atout précieux pour la politique de l'Italie dans la Méditerranée – et dans l'Afrique du Nord francophone. Dès le tournant anticolonial et jusqu'à la Toussaint 1954, l'Italie a essayé de trouver, dans le Maghreb, un point d'équilibre idéal entre le désir de se proposer comme interlocuteur bienveillant au Maroc et à la Tunisie en lutte pour l'indépendance et la nécessité de ne pas compromettre ses rapports avec Paris. L'opération, qui n'a pas été facile du tout, a mis en lumière à la fois les limites entre lesquelles Rome interprète sa stratégie régionale et

6. R. H. Rainero, « Il movimento nazionalista e la situazione dell'Algeria dal 1940 ad oggi », *Oriente moderno*, novembre 1954.

7. G.I., « La rivolta si estende in Algeria », *Relazioni internazionali*, novembre 1954, n° 46, p. 1303-1304.

8. Archivio Storico del Ministero degli Affari Esteri – Roma (ci-après ASMAE), Ambasciata di Parigi (ci-après APA), 1954, busta (ci-après b.) 33, telesspresso (ci-après telessp.). 4223/719, 10.11.1954.

9. B. Bagnato, « Alcune considerazioni sull'anticolonialismo italiano » in E. Di Nolfo, R. H. Rainero, B. Vigezzi (a cura di), *L'Italia e la politica di potenza in Italia 1945-1950*, Milano, Marzorati, 1992.

la sensibilité française pour les thèmes nord-africains¹⁰. Consciente du fait que la logique impériale ne peut aisément s'insérer dans les conditions internationales de l'après-guerre ; persuadée de ce que les efforts de la France pour garder une dimension de puissance à caractère global, à travers une Union française contradictoire, sont voués à l'échec¹¹ ; convaincue que le manque de flexibilité de l'action de Paris envers Rabat et Tunis ne peut que nuire à l'efficacité de la stratégie occidentale (visant à soustraire les élites nationalistes locales à l'influence de Moscou et du communisme international), l'Italie a toutefois placé sa politique régionale sous le signe de la plus grande prudence. Une prudence considérée comme nécessaire afin de ne pas troubler les relations avec la France, partenaire fondamentale dans les réseaux européen et atlantique et pays ami pour la solution des questions que le traité de paix de 1947 n'a pas réglées (Trieste et l'admission à l'ONU) ; prudence d'autant plus nécessaire si l'on considère l'importance des collectivités italiennes résidant dans le Maghreb et soumises à l'autorité de Paris¹².

L'Algérie pose, dès le début de l'insurrection, des problèmes différents, pour la France et, par conséquent, pour l'Italie. Territoire métropolitain et, en tant que tel, couvert par la garantie atlantique, elle est dépourvue d'institutions nationales, elle est, en outre, dominée politiquement et économiquement par une communauté française nombreuse, combative et en état – à cause de la fragilité de la IV^e République – de dicter sa loi à Paris. Ainsi, l'Algérie se présente, dès la Toussaint 1954, comme un cas *sui generis* de décolonisation. L'Italie, qui est pourtant libérée du conditionnement philofrançais en raison de la question de Trieste à peine réglée, considère les difficultés en Algérie comme un problème d'ordre public, et de caractère intérieur, que la France peut résoudre sans trop de peine. L'adhésion italienne à la thèse française sur le caractère « intérieur » des faits algériens est implicitement confirmée par le silence assourdissant que le président du Conseil Scelba et le ministre des Affaires étrangères Gaetano Martino observent sur la question lorsqu'ils rencontrent le président du Conseil et ministre des Affaires étrangères Pierre Mendès France, en janvier 1955, quelques semaines seulement après les événements de la Toussaint¹³.

10. B. Bagnato, *Vincoli europei echi mediterranei. L'Italia e la crisi francese in Marocco e in Tunisia 1949-1956*, Firenze, Ponte alle Grazie, 1991.

11. ASMAE, Direzione Generale Affari Politici (ci-après AP), Ufficio (ci-après Uff.) I, Francia 1951, b.146, fasc. 47, G. Benzoni à Ministero degli Affari Esteri (ci-après MAE), telesp. 2872/42, Parigi, 27.3.1946. Voir aussi *ivi*, Francia 1951, b.61, « Politica francese nei riguardi delle sue colonie », sans date (mais après mars 1947).

12. Cf. B. Bagnato, « The Decline of the Imperial Role of the European Powers: France, Italy and the Future of Northern Africa » in A. Varsori (ed.), *Europe 1945-1990s. The End of an Era?*, London, Macmillan, 1995.

13. Sur leur rencontre voir B. Bagnato, « Il viaggio di Pierre Mendès France in Italia », (gennaio 1955), *Storia delle relazioni internazionali*, VIII, 1992/1-2, p. 99-134 ; D. Grange, « La politique européenne de Pierre Mendès France vue par les diplomates italiens » in R. Girault (sous la direction de), *Pierre Mendès France et le rôle de la France dans le monde*, Grenoble, PUG, 1991.

Au printemps-été 1955, l'attitude de l'Italie commence à évoluer puisque les coordonnées de lecture des faits algériens changent à tous les niveaux : au niveau international, au niveau intérieur italien et au niveau local algérien. Au niveau international, la conférence de Bandung, en avril, et celle de Genève, en juillet, font comprendre à l'Italie que tous les équilibres internationaux basculent¹⁴ et que la Méditerranée est devenue le carrefour des deux axes majeurs de la confrontation globale : celui est-ouest, du vieux bipolarisme, et celui nord-sud, du nouveau problème de transfert des pouvoirs à l'heure de la décolonisation. Sur un plan intérieur, l'élection de Giovanni Gronchi à la présidence de la République, grâce aux voix des partis de gauche, en avril, met au grand jour la crise de la formule du centrisme (c'est-à-dire de cette formule gouvernementale qui, depuis 1947, implique une majorité construite autour de la Démocratie chrétienne et de ses alliances avec les partis du centre comme le Parti libéral, le Parti républicain et le Parti social-démocrate) et annonce l'accélération d'un processus d'« ouverture à gauche » (l'ouverture de la DC au Parti socialiste) qui fera des thèmes de politique internationale – y compris celui de la décolonisation et des réponses que l'Italie va lui donner – autant des terrains où on pourra vérifier l'existence ou créer des convergences entre les deux partis. Au niveau local, l'inefficacité de la stratégie française visant à rétablir le contrôle sur le territoire et sur la population, la situation de plus en plus grave¹⁵ et, surtout, les émeutes d'août 1955 – qui marquent un tournant du conflit algérien, en donnant le caractère d'une vraie guerre aux « événements » – secouent l'opinion publique italienne et réveillent l'intérêt des milieux politiques, inquiets face à la démonstration de faiblesse et l'incertitude de l'action française et face à l'évidente complexité du problème¹⁶. Le gouvernement d'Antonio Segni, qui a remplacé Scelba après le choc de l'élection de Gronchi au Quirinal, assiste au coup de théâtre du ministre des Affaires étrangères français Antoine Pinay – qui, en septembre 1955, quitte avec ostentation le palais de Nations unies pour protester contre l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée générale – avec perplexité et surprise¹⁷. Perplexité

14. ASMAE, AP, Italia 1955, Uff.I, b.404 et b.406. Voir aussi, *ivi*, Ufficio IV, URSS, 1955, b.1087 et b.1088 ; et, *ivi*, Carte di Gabinetto 1943-1958, Gaetano Martino, b.118.

15. ASMAE, APA, 1955, b.51, Consulat d'Alger, 18.5.1955, n. 01861/282 ; *ivi*, AP, 1956, b.1044, telespr, ambasciata Parigi 0724/465, 6.5. 1955 ; telespr. de Ambapariigi et d'Alger du 11 mai, transmis par telespr. n. 6292 du 31.5.1955 ; *ivi*, APA, 1955, b.51, telespr. riservato n. 2251/334, Algeri, 22 giugno 1955.

16. Archives du ministère des Affaires étrangères – Paris (ci-après AMAE), série Z Europe (1944-1970), sous-série Italie (ci-après Italie), b.225, A. Wapler à Quai d'Orsay (ci-après QO), n. 864, Roma, 24.8.1955 ; *ivi*, A. Wapler à QO, n. 1556/AL, 26.8.1955 ; *ivi*, b.193, télégramme à l'arrivée, n. 885/893, Wapler à QO, Roma, 30.8.1955 ; *ivi*, Italie b.193, télégramme à l'arrivée, n. 885/893, Wapler à QO, Roma, 30.8.1955 ; *ivi*, ex busta 37, n. 259 ; *ivi*, ex 5, télégramme à l'arrivée, n. 907, Wapler à QO, Rome 5.9.1955 ; *ivi*, ex busta 37., n. 1625, J. Fouques Duparc à QO, Roma, 9.9.1955.

17. ASMAE, AP, Algeria, 1955, b.1033, A. Casardi à G. Martino, New York, 5.10.1955, n. 1779 ; *ivi*, n. 15132/4232, 18.10.1955 ; n. 13/2019, 25.10.1955 ; n. 2090/1490, 29.11.1955. ASMAE, APA, 1955, b.51, telespr. 1545/992, 4.10. 1955, P. Quaroni à MAE ; *ivi*, AP, 1955, b.1033, P. Quaroni à MAE, n. 1550/996, 4.10.1955 ; *ivi*, APA, 1955, b.51, telespr. 1609/1040, secret, Quaroni à MAE, 14.10.1955.

et surprise qui, en décembre 1955, au moment où l'Italie fait son entrée à l'ONU, deviennent conscience de la difficulté de concilier le soutien à la France avec les nouvelles données du panorama international et de la situation intérieure italienne.

Devant cette perspective, le nouveau gouvernement de Front républicain, dirigé par Guy Mollet, laisse peu de place à l'optimisme. Depuis son investiture, en janvier 1956, l'Italie suit avec une préoccupation croissante la politique algérienne de la France, incapable de rétablir son contrôle et fortement conditionnée – les événements du 6 février se chargent de bien le montrer – par la résistance des colons¹⁸. Les milieux politiques italiens, pleinement conscients que les difficultés de la France dans le Maghreb sont à la fois la cause et l'effet d'une instabilité méditerranéenne qui nuit aux positions occidentales, continuent à lire la question algérienne surtout pour les conséquences qu'elle entraîne (et celles qu'elle pourrait entraîner) en France. L'influent ambassadeur italien Pietro Quaroni, en poste à Paris depuis 1947 et très bien introduit au Quai d'Orsay, inonde le palais Chigi de rapports de plus en plus inquiets et alarmants concernant le poids que la question algérienne fait peser sur les choix français, sur le plan international ainsi que sur les équilibres intérieurs. En remarquant la sensibilité exaspérée des Français, il suggère à son gouvernement une option de prudence, une option qui doit éviter de faciliter des soubresauts, voire un changement de régime en France et des réorientations radicales dans sa politique étrangère, une option, en d'autres termes, de compréhension et soutien au partenaire en difficulté, inspirée par la robuste hypocrisie de la *realpolitik*¹⁹. Très attentive aux dangers signalés par Quaroni, l'Italie de Segni et Martino, tout en doutant de la capacité et de la volonté politique du gouvernement Guy Mollet de poursuivre dans la trajectoire évoquée de réformes et de répression, continue à assurer son appui à la France pour éviter le relâchement, de la part de Paris, de ses liens atlantiques et pour préserver la continuité de son engagement envers l'Europe²⁰.

De la possibilité d'une dérive de la France hors du sentier occidental et de sa tentation d'un dialogue direct avec Moscou afin d'obtenir l'aide soviétique dans ses affaires algériennes, on parle ouvertement, dans la péninsule, à l'occasion de l'annonce du voyage officiel à Moscou du président du Conseil et de son ministre des Affaires étrangères, une mission qui, remise en octobre 1955, a lieu en mai 1956. Les craintes et les soupçons italiens portent sur le fait que Paris pourrait être vulnérable à une offre du Kremlin concernant les termes d'un obscène marchandage planétaire : l'Algérie en échange de la révision de la politique française sur la question

18. Centre des archives diplomatiques de Nantes (ci-après CADN), Rome-Quirinal, carton 171, J. Fouques Duparc à QO, n.402/EU, 2.3.1956 ; *ivi*, J. Fouques Duparc à QO, n. 297, 10.3.1956 ; *ivi*, J. Fouques Duparc à QO, 5.4.1956, ; J. Fouques Duparc à QO, n. 629/EU, 7.4.1956.

19. ASMAE, AP, 1956, b.1044, n. 0561/375, P. Quaroni à MAE, 23.3.1956 ; *ivi*, APA, 1956, b.67 et DGAP, 1045, 1956, P. Quaroni à G. Martino, ris. 0669, 5.4.1956.

20. ASMAE, Gabinetto, b.127, 1956, pos. A 52, « Viaggio in Francia di Gronchi e Martino, 24-29 aprile 1956 ».

allemande. Il s'agit de craintes fugaces, puisque, à Rome, on est conscient du fait qu'en dépit de la présentation française des événements algériens comme des désordres dirigés par les forces du communisme international, la clé de la question algérienne n'est pas à Moscou. Quant aux soupçons, au contraire, ils demeurent tenaces puisque l'image qu'on a, en Italie, de la France est celle d'un pays qui joue son destin sur l'Algérie, d'un pays malade, qui se tord dans des convulsions incontrôlées et incontrôlables et qui peut faire n'importe quel geste fou : un pays à la dérive, qui doit être aidé à ne pas perdre la route de sa manière de participer au système international²¹. Et l'Italie est disposée à l'aider, même si le prix peut être substantiel, d'un point de vue politique et économique.

Cela est très évident dans une perspective européenne. Dans la phase de relance européenne qui trouve son apogée en mars 1957, avec la signature des traités de Rome, l'Europe est l'un des miroirs fondamentaux à travers lesquels on lit la politique étrangère de la France dans son ensemble – et la politique française en Algérie en tant que partie de cet ensemble. Dans une perspective européenne, l'Italie estime qu'il faut payer à Paris le prix demandé – le soutien à sa stratégie algérienne – pour obtenir, en échange, la disponibilité française à continuer tout au long l'itinéraire européen récupéré dans l'après-CED. En d'autres termes, si l'Algérie est devenue le paramètre avec lequel la France prend la mesure de ses engagements internationaux et semble même disposée à leur faire subir un « tête-à-queue », on ne peut poursuivre le discours sur l'Europe qu'en acceptant les conditions de Paris. Ne pas perdre de vue l'importance de l'Europe est d'autant plus important que cela peut lier la France à une politique précise sur la question allemande et la rendre invulnérable à d'éventuelles, et indécentes, offres soviétiques.

L'opération pourtant n'est pas dénuée de risques et d'obstacles. Pour l'Italie, elle est très coûteuse, en terme de cohérence par rapport au discours atlantique et, à plus forte raison, par rapport à un discours « néoatlantique » dont on parle beaucoup depuis quelques mois dans les milieux démocrates-chrétiens. Les difficultés viennent en pleine lumière à l'été 1956, avec la crise de Suez, et, surtout, en octobre-novembre 1956, lorsque, à la transformation de la crise en guerre sur le Canal, va s'ajouter l'affaire du DC 3 – la capture, effectuée par les Français, de cinq chefs de la rébellion algérienne à bord d'un avion marocain. Or, l'Italie a été sollicitée depuis le printemps pour s'activer dans la confrontation franco-algérienne, en donnant, au moins, des conseils de modération à la France²². À la lumière de l'affaire du DC-3, la situation devient très délicate pour Rome. L'Italie est consciente du fait qu'on lui demande de montrer pratiquement la

21. ASMAE, APA, 1956, b.67, P. Quaroni à MAE, n. 1941, Parigi, 26.11.1956.

22. ASMAE, AP, Uff.III, b.1045, 1956, A. Folchi à AP, Uff.III, Rome, 23.10.1956 ; *ivi*, AP, Uff.III à ambassade Paris ; *ivi*, appunto DGAP, uff.III, sans date (mais après 28.10.1956), à Quaroni (Parigi) ; *ivi*, n.15480/3880, Washington (E. Ortona) à MAE, 25.10.1956 ; *ivi*, M. Brosio à MAE, n. 930, Washington, 28.10.1956.

compatibilité – qu'elle a toujours affirmée – entre l'option occidentale (c'est-à-dire atlantique et européenne) et l'option anticoloniale. On lui demande, au fond, de bien vouloir mettre à profit son statut d'interlocuteur unique et donc précieux à la fois pour la France (dont l'Italie est partenaire en Europe), pour les États-Unis (qui voudraient peut-être faire davantage sur la question algérienne mais dont l'image est ternie en France par des soupçons très sévères), pour les pays arabes (trop solidaires avec la cause algérienne pour se proposer comme pont entre les Français et les rebelles et auprès desquels l'Italie a pu accumuler, grâce à l'option anticoloniale, un certain capital d'amitiés).

Membre des Nations unies depuis quelques mois, l'Italie sait bien, dès l'été, qu'elle devra se prononcer sur la question algérienne à la prochaine session de l'Assemblée générale. Une éventuelle démarche italienne auprès de Paris pour obtenir la libération des cinq Algériens capturés lors d'une action discutable d'un point de vue du droit (et apparemment incompréhensible d'un point de vue politique)²³ ne peut avoir un sens que si l'Italie, à l'ONU, a l'intention de prendre position en faveur de la compétence des Nations unies dans la question algérienne – c'est-à-dire de voter contre la thèse française. Mais, en Italie, on est au contraire persuadé de la nécessité de soutenir Paris à New York, sous peine de saboter l'engrenage européen²⁴. D'où la décision de laisser sans réponse les appels à une intervention en faveur des cinq dirigeants algériens arrêtés²⁵. Cette décision n'est pas en contradiction avec les prises de position du Gouvernement italien au sujet de Suez. Au fond, à l'ONU, l'Italie condamne l'action de Londres et Paris contre l'Égypte, mais à la deuxième résolution – demandant l'évacuation immédiate des troupes anglo-françaises du territoire égyptien –, elle décide de s'abstenir, pour ne pas compromettre, d'une manière qu'on peut craindre irréversible, ses relations avec la France et la Grande-Bretagne. Au-delà de l'ambiguïté – qui pourtant ne manque pas d'être remarquée par les cercles néoatlantiques –, cette double décision montre que l'Italie veut prendre une distance par rapport aux méthodes d'un impérialisme d'antan mais sans pour autant s'engager et risquer une collision avec la France, avec qui elle entend poursuivre un discours européen²⁶. Un discours auquel la question de l'Algérie est profondément liée, puisqu'elle se reflète d'un point de vue conceptuel sur l'Eurafrrique et, d'un point de vue juridique, sur le thème de l'association des territoires d'outre-mer.

Au printemps 1957, au moment de la chute quasi simultanée du gouvernement Segni à Rome et du gouvernement Guy Mollet à Paris, la France peut certainement se déclarer satisfaite du comportement des

23. ASMAE, APA, 1956, b.67, P. Quaroni à MAE, n. 1177/1603, 23.10.1956.

24. ASMAE, AP, b.1536, 1956, fasc. Italia, ONU 1956, aussi in *ivi*, b.1044, Algeria 1956, uff. III, « Riunione tra il ministro e i rappresentanti italiani all'ONU », 5.11.1956.

25. ASMAE, AP, 1956, b.1045, n. 1738, P. Quaroni à MAE, Parigi, 25.10.1956, « Rapporti italo-francesi ».

26. Archivio Centrale dello Stato – Roma (ci-après ACS), Presidenza del Consiglio dei Ministri (PCM), Verbali delle riunioni del Consiglio dei Ministri, 31.10.1956.

milieux politiques italiens sur la question algérienne²⁷. Mais si, au-delà d'une perplexité de plus en plus diffuse, le Gouvernement italien a passé les examens des derniers mois, la France n'a acquis aucune certitude pour l'avenir. Au contraire, la crise de Suez a permis de mesurer le poids des cercles néoatlantiques et a montré qu'en Italie plusieurs centres de politique étrangère sont en train de s'affirmer. Ce que le palais Farnèse a défini, en septembre 1956, comme le « nouveau cours » de la politique italienne²⁸, après avoir conquis le Quirinal, peut être suivi par le Gouvernement et le palais Chigi et réservé à la France des surprises désagréables sur la question algérienne.

MENACES NÉOATLANTIQUES

Les Français ne peuvent qu'attendre de vérifier les orientations face à la question algérienne du successeur de Segni, Adone Zoli, dont le gouvernement arrive au pouvoir à l'été 1957, après une crise ministérielle très embrouillée qui met en lumière combien sont compliqués, en Italie, les jeux de politique intérieure. Tout comme le gouvernement de Maurice Bourgès-Maunory qui, presque dans le même temps, parvient au pouvoir à Paris, le gouvernement Zoli est chargé de gérer une phase de transition. Mais, si le Gouvernement italien est explicitement à terme, puisqu'il est chargé d'amener le pays aux élections législatives de mai 1958, le Cabinet présidé par le jeune radical a un terme politique et non chronologique : sa charge est de résoudre la question algérienne²⁹, et le 30 septembre, lorsque sa loi-cadre sur l'Algérie est rejetée par le Parlement, sa démission est inévitable.

En fait, le cabinet Bourgès-Maunory concentre ses efforts sur l'élaboration d'une loi-cadre qui doit, théoriquement, constituer un paramètre pour le règlement de la question algérienne mais qui, surtout, doit représenter le « fait nouveau », le geste de « bonne volonté » que les pays amis de la France demandent avec insistance en vue du débat à la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations unies. De ce point de vue, la loi-cadre est perçue en Italie comme partie intégrante de la préparation française au rendez-vous de New York. Il s'agit d'une préparation délicate, complexe et marquée à la fois par la rédaction de la loi-cadre, par une campagne d'information capitale auprès des pays amis concernant les progrès et les succès français en Algérie³⁰, par de nombreuses rencontres internationales et par de véritables tournées à l'extérieur du ministre des Affaires étrangères Christian Pineau. Tous ces efforts sont

27. AMAE, b. 300, n. 6, Jean Laloy à QO, 23.3.1957 ; CADN, 172, QO à Fouques Duparc, 31.1.1957.

28. AMAE, b.297, n. 1584/EU, Fouques Duparc à Mae, direction d'Europe, « L'Italie et l'affaire de Suez », 15.9.1956.

29. ASMAE, APA, 1957, b.74, P. Quaroni à G. Pella, Paris, 14.6.1957, n. 0980.

30. CADN, Rome-Quirinal, Ambassade, carton 172, « Note sur l'Algérie », n. 043/20, 17.8.1957 ; *ivi*, nn. 2494-2498, 5.9.1957.

destinés à garantir à la France, à New York un vote sur l'Algérie inspiré, si non par une vraie certitude, tout au moins par le bénéfice d'un doute solidaire et amical.

La recherche, de la part de la France, d'interlocuteurs prêts à lui accorder, encore une fois, de nouveau pour un an, confiance – et surtout du temps – pour régler les affaires algériennes, n'épargne pas l'Italie où Giuseppe Pella a remplacé, sous le gouvernement Zoli, Gaetano Martino en tant que ministre des Affaires étrangères. Pella est arrivé à la tête de la diplomatie italienne quelques semaines après avoir inventé une nouvelle expression, le « néoatlantisme », avec laquelle il a voulu donner une dignité lexicale à une option de politique étrangère qui, depuis des mois, faisait l'objet d'un débat au sein de la Démocratie chrétienne³¹. Le « néoatlantisme » n'annonce pas une véritable révolution de la politique italienne. Au fond, il ne fait que lier le passé au présent et à l'avenir, puisqu'il conjugue la tentation et l'ambition de développer un rôle spécifique de l'Italie dans la zone méditerranéenne – dictées par la géographie et par la recherche d'un statut de grande ou moyenne puissance – ; par la nécessité de sauvegarder et protéger les intérêts nationaux – le premier devoir de n'importe quel État –, et par la réalité d'un choix atlantique qui, comme « étoile polaire » et garantie au niveau des équilibres intérieurs, reste hors de cause. De ce point de vue, le néoatlantisme se borne à éclairer des paramètres d'action escomptés du point de vue, à la fois, de la géographie, des règles qu'un gouvernement doit respecter, de la tradition italienne.

Mais le néoatlantisme comporte également pour l'Italie des retombés en politique intérieure. Face aux difficultés qu'il faut surmonter, quant à la politique intérieure, pour atteindre l'objectif de « l'ouverture à gauche », la politique néoatlantique peut permettre à la Démocratie chrétienne et au Parti socialiste d'expérimenter, dans le domaine de la stratégie internationale, des convergences d'action qui peuvent préparer le terrain à leur future collaboration gouvernementale. Au point que la politique néoatlantique a été souvent interprétée comme une sorte de « miroir aux alouettes », un dessein stratégique apparemment de politique étrangère mais en réalité de politique intérieure, visant surtout à créer les conditions préalables à la constitution d'un gouvernement de centre-gauche. Ce qui est certain c'est que les milieux politiques favorables à l'ouverture à gauche sont aussi favorables au « néoatlantisme » et réciproquement.

Il faut aussi considérer que, entre la fin des années 1950 et le début des années 1960, l'Italie connaît une croissance économique spectaculaire qui fait parler d'un « miracle ». Cette croissance conditionne les jeux politiques intérieurs ainsi que les axes de la politique étrangère. D'un côté, le problème se pose de favoriser la participation des forces de la social-démocratie au gouvernement, de l'autre, il est nécessaire d'agir sur le plan de la politique internationale de façon à assurer des débouchés à l'exportation

31. G. Pella, « Neo-atlantismo », *Il Quotidiano*, 28 aprile 1957.

italienne ainsi que pour garantir aux opérateurs économiques nationaux les meilleures conditions du marché quant à l'achat des matières premières indispensables pour soutenir le rythme important de développement – ce qui explique la nouvelle attention avec laquelle l'on considère l'évolution des pays de l'Est (notamment celle de l'Union soviétique poststalinienne) et des pays du Sud de la Méditerranée, riches en ressources. Si on considère que l'Italie n'a ni les ressources militaires pour jouer un rôle d'une certaine importance ni la volonté de répéter les erreurs du passé, il n'est pas surprenant que l'action néoatlantique développe ses volets principaux dans les domaines économique, politique et culturel.

La diplomatie française a suivi de très près, avec intérêt, soupçons et craintes, l'exténuante genèse de ce « nouveau cours » et sa naissance définitive. Elle l'a interprétée avec justesse, dès son annonce, comme la prémisses d'une politique italienne qui, en Méditerranée, va suivre avec une attention toute particulière l'évolution des réalités nationales nées ou en train de naître d'un processus de décolonisation destiné à modifier le panorama régional. Elle sait que – d'après les cercles néoatlantiques – les pays occidentaux, au lieu d'essayer de freiner, doivent l'encourager et l'orienter dans une direction compatible avec les équilibres bipolaires présents et futurs. Pour Paris, il est évident qu'en dépit des assurances données par Pella lui-même, avec le « nouveau cours » installé au palais Chigi, l'Italie ne peut que créer des problèmes à la politique française en Méditerranée. Pella, qui s'est chargé d'enrichir le vocabulaire politique italien de la nouvelle expression, sera un interlocuteur difficile, voire hostile, sur le thème de l'Algérie ; le Gouvernement italien, dans son ensemble, ne sera plus fiable ni considéré comme un partenaire disposé à partager les argumentations développées par Paris au sein de l'OTAN et de l'ONU pour défendre sa politique algérienne et demander le soutien des pays amis. Et cela, sans considérer que d'autres acteurs – en dehors de la présidence du Conseil et du ministère des Affaires étrangères –, grâce à leur orientation néoatlantique, peuvent maintenant conditionner fortement – ou tout au moins plus fortement qu'auparavant – le langage que l'Italie va tenir sur la question algérienne, à l'ONU tout d'abord. D'autres acteurs, de nature variée : des institutions comme la présidence de la République occupée par le néoatlantique *ante litteram* Giovanni Gronchi, des partis comme la Démocratie chrétienne dirigée par l'énergique et « démo-musulman » Amintore Fanfani, des acteurs à mi-chemin entre l'économie et la politique, comme l'ENI d'Enrico Mattei et des personnalités difficiles à intégrer dans un diagramme politique, mais jouissant d'un vaste ascendant, d'amitiés puissantes et d'un grand impact moral comme Giorgio La Pira. Les doutes français sur le comportement à New York d'un gouvernement vulnérable à toutes ces sollicitations nombreuses et centripètes sont légitimes, et les assurances de Pella ne suffisent pas à les apaiser.

Les préoccupations de Paris sont dénuées de fondements. L'Italie, tout en ne croyant pas que la loi-cadre – considérée comme trop complexe et fabriquée trop exclusivement « sur mesure » pour sauver la France à

l'ONU – soit un projet viable³², n'a pas l'intention de risquer, en refusant son soutien à Paris, de contribuer à faciliter deux évolutions entrelacées et dangereuses. Elle craint d'un côté l'implosion du système parlementaire français qui paraît mal en point – la longue vacance de pouvoir entre la fin du gouvernement Bourgès-Maunory et l'investiture de son successeur Félix Gaillard en est une confirmation – et qui, dans sa chute, pourrait ouvrir la voie à une dérive « gauchiste » ou autoritaire et de l'autre, la rupture irréversible de la communauté occidentale, qui dans son volet atlantique a survécu à Suez mais en porte encore les cicatrices et qui, dans son volet européen, a accepté de partager le poids politique et économique du maintien de la présence française en Afrique.

Cette double crainte est à l'origine du choix italien de la plus grande prudence. Prudence dans l'application d'une ligne néoatlantique qui reste sur le fond de l'action gouvernementale, mais dont la réalisation est demandée à des acteurs qui sont en dehors du Cabinet (comme Mattei, Gronchi, Fanfani, La Pira), ce qui permet à la présidence du Conseil et au ministère des Affaires étrangères de décider au cas par cas s'il convient d'appuyer ou de désavouer leurs initiatives ; prudence, aussi, lorsqu'on sollicite Paris de marquer une discontinuité dans sa guerre, tout au moins pour faciliter la tâche des pays amis lors du débat à l'ONU sur la question algérienne. C'est une prudence qui a ses sources dans la double constatation que le Gouvernement français est otage d'un lobby algérien et que malgré tout il existe une autre France, sage et raisonnable. La prudence italienne vise à faciliter le triomphe, de l'autre côté des Alpes, des positions de cette dernière France, de ceux qui veulent régler, rapidement et par la voie des négociations, la question algérienne. Dans cette perspective, on estime, en Italie, qu'une condamnation internationale de l'action française en Algérie – ainsi que n'importe quelle initiative occidentale dans le Maghreb qui pourrait avoir un sens antifrçais (comme livrer des armes à la Tunisie ou construire une cartoucherie au Maroc)³³ – serait dangereuse puisque susceptible d'enflammer les esprits français et, par là, de favoriser, à Paris, le succès des tendances radicales qu'il faut, au contraire, contenir³⁴.

Mais la prudence italienne n'est pas synonyme d'immobilisme. Elle est plutôt le résultat d'un effort continu d'équilibre entre le langage que l'on tient à Paris et le discours qu'on veut maintenir ouvert avec les pays arabes. De plus, elle est une efficace prémisse pour permettre à l'Italie de se proposer dans un rôle spécifique d'intermédiaire. Ce pont italien est jeté dans plusieurs directions : entre Paris et le monde arabe, entre les Français et les Anglo-Américains. L'affaire de la livraison d'armes

32. ASMAE, APA, 1957, b.73, ris. 1365, Quaroni a Pella, 9.9.1957.

33. Vaste documentation dans ASMAE, APA, 1957, b.74. Sur l'hypothèse de la cartoucherie au Maroc voir aussi B. Bagnato, *Petrolio e politica. Mattei in Marocco*, Firenze, Polistampa, 2004.

34. On parle en Italie de la « dépression politique » de la France. ASMAE, APA, 1957, b.74, n. 14778/C, 20.11.1957.

occidentales à la Tunisie, à la fin de 1957 – opération à laquelle l'Italie, invitée à se joindre, décide finalement de ne pas participer –, constitue un exemple des nombreuses déclinaisons de l'ambition italienne à jouer un rôle de médiation.

Toutefois, lorsque, comme à New York, les espaces de manœuvre n'existent pas, l'Italie (et la communauté occidentale dans son ensemble), craignant les réactions d'une France abandonnée par les Alliés, défend Paris. Mieux encore, l'Italie est très active à l'ONU afin de faire approuver, en décembre 1957, une résolution très tiède, qui se borne à souhaiter qu'un parcours de négociation soit ouvert dès que possible : une résolution qui, en fait, laisse à la France la liberté de décider quand et comment terminer sa guerre hors de tout contrôle international³⁵.

En Italie, on est en effet conscient qu'en Algérie c'est une guerre qu'on combat. Rome n'est pas du tout convaincue par les arguments français quant au caractère intérieur des événements. Et la guerre change son contenu à la lumière des changements internationaux. Cela est évident dans la première moitié de 1958 lorsque, en quelques semaines, – entre le bombardement du village tunisien de Sakiet, en février, et le retour au pouvoir de De Gaulle, en fin mai – la physionomie de la France et les caractères de la question algérienne sont bouleversés. À l'époque, l'Italie est surtout préoccupée de comprendre la portée politique des avances soviétiques et soucieuse de ne pas être tenue à l'écart du processus de décision de l'Otan quant aux réponses à donner aux gestes apparemment conciliants de Moscou. L'évolution de la Méditerranée, secouée par les infiltrations du Kremlin facilitées par la faiblesse occidentale, est pour l'Italie une préoccupation majeure et constante. À Rome, la tension en Algérie est interprétée au niveau global – à la lumière des dynamiques bipolaires – et au niveau régional, à la lumière des nouveautés – création de la RAU et union entre Irak et Jordanie – qui représentent des dangers pour les équilibres, déjà précaires, du bassin méditerranéen. L'épisode de Sakiet est lu en Italie à travers ce diagramme³⁶. Il est immédiatement perçu comme le détonateur d'une crise dont les effets peuvent se multiplier à l'infini. La crise pourrait investir l'ensemble de la Méditerranée, avoir des répercussions en France et, telle qu'une avalanche, porter ses effets en Europe, sur le réseau atlantique, sur les relations Est-Ouest. Pour freiner dès son amorce une évolution dangereuse, l'Italie prend l'initiative, juste quelques heures après Sakiet, d'une action de « médiation »³⁷. Il s'agit d'une action *sui generis*, invisible d'un point de vue juridique

35. CADN, Rome-Quirinal/Ambassade, carton 173, G. Palewski à QO, n. 801, Roma, 8.12.1957 ; *ivi*, Palewski à QO, n. 1231, 12.12.1957.

36. ASMAE, APA, 1958, b.81, n. 41, MAE à P. Quaroni, 10.2.1958.

37. ASMAE, APA, b.81, télégramme n. 1520/c, 12.2.1958 ; *ivi*, telegramma n. 45, Esteri à ambapari, 13.2.1958 *ivi*, télégramme n. 1596/c, Esteri à APA, 14.2.1958 Archivio Storico Fondazione Sturzo (ci-après FS), fondo G. Gronchi, b.64, fasc. 647, « Visite presidente Bourguiba e colloqui con il suo ambasciatore (1959-1960) », « Colloquio signor presidente con il signor Habib Bourguiba jr, ambasciatore di Tunisia », 15.2.1958.

puisque ni Tunis ni Paris ne l'ont demandée. Les efforts dans cette direction, tout à fait cohérents avec une des « permanences » plus significatives de la politique étrangère italienne, sont surclassés – et rendus vains – par l'offre de bons offices de la part des Anglo-Américains. L'Italie est exclue des bons offices, en considération de son refus à participer à la livraison d'armes à la Tunisie, quelques semaines auparavant. Cette exclusion, politiquement compréhensible, tient l'Italie à l'écart d'un processus qui, quelle que soit son issue, aurait impliqué un changement de la politique française en Algérie. Au Gouvernement italien, il ne reste qu'à enregistrer les difficultés de la mission de bons offices et montrer sa disponibilité à exercer – si cela est jugé utile – une fonction de raccord non entre Tunis et Paris (car il s'agit là de la tâche de la mission de bons offices) mais entre Paris et Washington : une fonction potentiellement cruciale, compte tenu des divergences entre Américains et Français quant à l'avenir de l'Afrique du Nord.

Au même moment, l'Italie est appelée à donner son avis sur l'avenir de l'Algérie lorsque, au début du mois de mars, Félix Gaillard lance la proposition d'un pacte méditerranéen. C'est une proposition qui, à bien des égards, reprend des hypothèses qui ont été lancées dans les derniers mois et qui ont toujours été favorablement accueillies en Italie. Mais le projet de Félix Gaillard, jugé en Italie un projet improvisé, d'un point de vue théorique aussi bien que pratique, ne peut que susciter perplexité dans les milieux de la diplomatie italienne³⁸. La proposition de Félix Gaillard paradoxalement renforce les doutes italiens sur la capacité de son gouvernement – qui, dès le début, a été jugé trop faible et vulnérable – de réussir à régler la question algérienne. La diplomatie italienne, qui a lié la survie du système parlementaire français à la fin de la guerre algérienne, ne peut qu'enregistrer les signaux de plus en plus clairs d'une crise finale. Elle paraît imminente à cause des pressions des États-Unis au sein de l'opération « bons offices » et du manque d'intérêt américain pour aider un gouvernement qui doit faire face à une opposition grandissante au Parlement et dans la rue.

La chute de Félix Gaillard, le bref gouvernement Pflimlin, l'accélération des événements à Alger et à Paris, les faits survenus en Corse et le retour de De Gaulle sont les étapes d'un processus pressenti depuis longtemps et suivi avec inquiétude par l'Italie, partagée entre l'appui à Pflimlin, garant de la sauvegarde des institutions démocratiques de la IV^e République, et la résignation à l'option de Gaulle, dans le double espoir que le Général ne demeure pas l'otage des cercles militaires qui en ont préparé le retour et qu'il ne se propose pas de jeter aux orties, avec la Constitution de 1946, les liens internationaux établis par la France³⁹. Quant à la possibilité que le

38. CADN, vol. 173, Palewski a MAE, télégramme n. 261, 8.3.1958, très urgent ; ASMAE, 1958, b.81, telegramma segreto n. 135, Quaorni a MAE, 14.3.1958.

39. G. Quagliariello, « 1958 en France dans les documents des diplomates italiens » in AA.VV., *L'Avènement de la V^e République. Entre nouveauté et tradition*, Paris, Armand Colin, 1999, p. 276-297.

Général soit en état de régler le problème algérien, il ne faut qu'attendre ses gestes. Ceux-ci sont ambigus et difficiles à évaluer, si on se borne au « je vous ai compris » du 4 juin. Mais, on estime en Italie, qu'ils ne peuvent qu'aller en se clarifiant puisque de Gaulle est considéré dans la Péninsule comme la seule personnalité politique qui ait quelques chances, en vertu de son prestige, de préparer la voie de sortie de la France des sables mouvants algériens. Dans quelle direction ? Cela n'est pas clair. Et en tous cas, à évaluer les actions de De Gaulle – en Algérie mais surtout en Europe et au sein de la communauté atlantique – ce ne sera pas le gouvernement Zoli qui est en train de passer le témoin au premier Gouvernement de la troisième législature italienne.

LES « DANGEREUSES ILLUSIONS » DE LA FRANCE

À plus d'un mois des élections du 25 mai 1958, au début juillet, un nouveau Gouvernement italien arrive au pouvoir. C'est un gouvernement dirigé par le secrétaire de la Démocratie chrétienne Amintore Fanfani qui, tout en conservant le secrétariat du parti, est à la fois président du Conseil et ministre des Affaires étrangères. Un des points les plus remarquables du programme du nouveau gouvernement est un effort renouvelé pour « étendre la zone de liberté en Méditerranée »⁴⁰. Il n'y a là rien de surprenant puisque Fanfani, en tant que secrétaire de la DC depuis 1954, a, à plusieurs reprises, remarqué que les équilibres incertains des relations bipolaires après 1955 font de la Méditerranée une région centrale et cruciale, dans une phase où la compétition Est-Ouest, une fois stabilisée la géographie du pouvoir en Europe, se déroule dans le monde extra-européen. Dès Suez, Fanfani a d'ailleurs eu pas mal d'occasions pour exposer son opinion personnelle selon laquelle les erreurs de Paris (et de Londres) dans leurs relations avec le monde arabe seraient payées, et très chères, par la communauté occidentale dans son ensemble, par un affaiblissement de ses positions dans la région⁴¹.

Contraint de se confronter aux problèmes méditerranéens avant même d'avoir obtenu le vote de confiance du Parlement, Fanfani confirme, à l'occasion de la crise au Moyen-Orient de juillet 1958, quelques éléments devenus traditionnels pour la politique étrangère italienne – comme le soutien à la mise en valeur du rôle des Nations unies et l'opposition aux initiatives unilatérales – en les déclinant avec l'invitation aux Alliés à créer, avec les pays de la côte Sud de la Méditerranée, un circuit vertueux de collaboration qui, à la différence de ceux qui ont été lancés précédemment,

40. ACS, PCM, 8.7.1958 et 9.7.1958 ; Archivio Storico del Senato (ci-après ASS), Fondo Fanfani, Diari Fanfani (ci-après Diari Fanfani), 8.7.1958 et 9.7.1958 ; Atti Parlamentari, Camera dei deputati, III legislatura, 9.7.1958, p. 98.

41. *Amintore Fanfani e la crisi del comunismo. Arezzo 1957 : XI Congresso delle NEI* (a cura di B. Bagnato), Firenze, Collana « Centro Studi Amintore Fanfani », Polistampa, 2009.

comme le « Plan Pella⁴² » et le « Plan Gronchi⁴³ », insiste sur une collaboration tout à fait paritaire avec les pays vers lesquels le projet est orienté (et de ce point de vue, les affinités avec la stratégie pétrolière de Mattei sont à signaler)⁴⁴. L'évolution de la crise au Moyen-Orient confirme toutefois la marginalité de l'Italie dans le projet des équilibres régionaux. Pour la diplomatie française, cette marginalité est liée, d'un côté, au fait que les Alliés n'ont pas l'intention de laisser à l'Italie un espace de manœuvre qui excède la simple déclaration de principe très vague, de l'autre, à la faiblesse du Gouvernement italien, prisonnier d'une majorité très étroite et très divisée quant aux thèmes de politique internationale. Vue de Paris, l'impossibilité de Fanfani de jouer à fond la carte néoatlantique est rassurante puisque, évidemment, au-delà des propositions agressives et musclées contenues dans le programme du gouvernement, l'Italie sera obligée d'interpréter sous le signe de la modération sa stratégie méditerranéenne. Dans ce sens, la révolution néoatlantique, brandie comme une menace, paraît, à Paris, destinée à la limite, à demeurer dans le discours de Fanfani comme un instrument rhétorique, utile peut-être pour ses retombés en politique intérieure mais tout à fait inoffensif quant à la politique extérieure. En particulier, elle n'aurait pas de conséquences sur l'approche italienne vis-à-vis de la question algérienne⁴⁵.

Le silence substantiel concernant l'Algérie maintenu par Fanfani lors de sa première rencontre avec de Gaulle, en août 1958⁴⁶ ; la décision, immédiate et prise sans hésitation, de ne pas reconnaître le Gouvernement provisoire de la République algérienne, en septembre⁴⁷ ; la disponibilité, même limitée, à aller à l'encontre des Français quant aux visas de transit et de séjour à octroyer aux Algériens, en octobre ; le vote négatif de la délégation italienne sur la résolution afro-asiatique concernant l'Algérie proposée aux Nations unies, en décembre : ce sont autant de signaux de la permanence, dans la politique italienne, d'une option favorable à Paris quant à l'évaluation des faits algériens, ainsi que la preuve que les contraintes dérivant de la participation à la communauté occidentale sont imperméables aux tentations du néoatlantisme. Et pourtant, les Français craignent que cette option favorable ne soit qu'une donnée formellement solide mais politiquement superficielle et, en tant que telle, susceptible de changements, même radicaux. D'ailleurs, le manque de considération de De Gaulle à l'égard de l'Italie,

42. Le ministre Pella expose son plan aux Américaines au cours de son voyage à Washington à la fin de 1957. ASMAE, Gabinetto, b.128, fasc. « Viaggio di Pella negli Stati Uniti, dicembre 1957 ».

43. Voir Archivio Fondazione Luigi Einaudi-Torino, Diari Brosio, XI, domenica 11 – lunedì 12 maggio 1958.

44. Archivio Storico della Camera dei Deputati – Roma, serie Commissioni Permanenti, III Legislatura, b. 105, Commissione Esteri e Emigrazione, Verbali, In sede referente, 5.8.1958

45. AMAE, b. 297, n. 1152/ EU, Roma, 17.7.1958 « L'Italie et la crise du Moyen-Orient », Palewski à QO ; *ivi*, Palewski a QO, n. 1163/EU, confidentiel, Roma, 24 juillet 1958 « L'Italie et les affaires du Moyen-Orient, Rêves et réalités ».

46. ASMAE, Gabinetto, 1943-1958, b.130, fasc. « Viaggio dell'on. Fanfani a Parigi 7-8 agosto 1958 ».

47. ISS, Carte Gronchi, busta 9 fasc. 2, n. 9/6637, Roma, 1.10.1958.

clairement indiqué par la proposition de directoire en septembre 1958, pourrait refroidir les relations bilatérales et, par là, conduire à un changement de perspective de l'Italie quant à la nécessité de continuer à soutenir la politique algérienne du Général.

Au-delà du ressentiment italien pour la rudesse du comportement d'une France qui vise à retrouver sa grandeur, dans les milieux politiques et diplomatiques italiens – ainsi qu'après d'une opinion publique de plus en plus sensible aux événements algériens – se répandent des sentiments univoques. Dans l'attente que de Gaulle tienne sur l'Algérie un discours moins ambigu et plus clair que le « je vous ai compris » en juin, que « la paix des braves » et que le plan de Constantine en octobre, dans la Péninsule dominant des sentiments d'impatience, voire de gêne, pour le manque de détermination au sujet de l'Algérie de la part d'un gouvernement pourtant énergique comme celui du Général ; une conscience de plus en plus précise des dangers que l'indécision de Paris entraîne pour la politique occidentale dans son ensemble ; un pessimisme lucide quant à la possibilité que la France puisse garder ses positions en Afrique du Nord. Les interprètes de ces doutes et de ces convictions sont désormais nombreux : Fanfani ne cesse pas d'exprimer, implicitement et explicitement, ses préoccupations devant l'incapacité française de mettre fin à la guerre ; le président Gronchi, depuis longtemps convaincu que la France doit se résigner au plus vite à l'indépendance algérienne, continue à se proposer en vain comme trait d'union entre Paris et les « rebelles » ; Mattei montre d'une manière très évidente ce qu'il pense de l'avenir de la présence française en Algérie en se refusant de participer au plan français de mise en valeur des richesses sahariennes et en signant un accord pétrolier avec le Maroc ; les diplomates italiens en poste dans les pays du Moyen-Orient sont convaincus qu'il faut que l'incendie algérien soit éteint au plus tôt, ne serait-ce que pour libérer la politique étrangère italienne d'une entrave politique asservissante ; le républicain Randolfo Pacciardi, qui est pourtant considéré au palais Farnèse comme le pivot du « club français » à Rome, en s'entretenant avec Nasser, durant l'été 1958, lui confie que, personnellement, il considère inévitable l'indépendance algérienne. Presque personne, dans les milieux politiques – et non seulement politiques – italiens, n'est prêt à parier sur un avenir, pour l'Algérie, qui ne soit celui de l'indépendance ; tout en comprenant bien les obstacles que de Gaulle doit surmonter, tous sont convaincus de la nécessité que Paris agisse avec détermination pour l'ouverture d'un processus de dialogue et de négociation avec les « rebelles ».

Mais l'Italie est alliée de la France. Mieux encore : le gouvernement Fanfani s'est engagé, devant le Parlement, à maintenir (*verbatim* : à « renforcer ») l'amitié « féconde » qui lie Rome et Paris et, en dépit du coup bas du mémorandum français à Eisenhower et Macmillan – envoyé par de Gaulle quelques semaines après son entretien avec Fanfani où il n'a rien laissé deviner de ses intentions – Fanfani n'a pas l'intention de s'écarter de cet itinéraire. La tâche de l'Italie qui veut rester amie de la France, tout

en ne renonçant pas à sa politique de sympathie vis-à-vis des pays arabes, est – c'est Fanfani lui-même qui l'affirme, en conclusion d'une réunion avec les diplomates italiens en poste auprès les pays du Moyen-Orient – de persuader Paris de ne pas nourrir de « dangereuses illusions » sur l'avenir de sa présence en Algérie. Le langage italien, ajoute Fanfani, doit être clair – tout au moins plus clair qu'auparavant – mais attentif à ne pas heurter les vives susceptibilités françaises⁴⁸.

Ce n'est pas toutefois pas précisé comment cette consigne, à la fois de prudence et activisme, doit être interprétée. Le colloque méditerranéen de Florence, voulu et organisé par La Pira – qui jouit d'un vaste ascendant auprès de Fanfani, Gronchi, Mattei –, c'est-à-dire sur les partisans les plus convaincus d'une politique néoatlantique –, peut représenter, de ce point de vue, un laboratoire politique original⁴⁹. Dans le sens que la rencontre de Florence peut devenir le moment où prendre la mesure du degré de compatibilité existant entre une politique de loyauté à l'égard de la France et une politique de sympathie et de compréhension à l'égard des pays arabes. La présence de représentants algériens, la participation du président de la République et du président du Conseil à la séance inaugurale, le soutien financier et politique de Mattei : tous ces éléments font du rendez-vous de Florence le moment d'épiphanie d'une politique philo-arabe de l'Italie qui, jusqu'alors, est restée enfermée dans l'équilibrisme de l'option occidentale. Mais philo-arabe ne veut pas dire, pour l'Italie, anti-française. En fait, si le Quai d'Orsay et le palais Farnèse visent à profiter des incidents qui se produisent à Florence pour obliger le Gouvernement italien à désavouer toute tentation néoatlantiste, derrière le discours prononcé à la Chambre des députés par Fanfani pour défendre l'initiative de La Pira – et son Gouvernement, qui l'a appuyée – et derrière la réaction souple de de Gaulle, il est possible d'entrevoir un univers parallèle de tentatives de prises de contact entre Français et Algériens que le colloque de Florence s'était chargé de faciliter. La manœuvre florentine échoue, l'hypothèse d'agir avec le Caire pour contribuer à débloquer la situation algérienne – évoquée par Fanfani et Nasser, en janvier – reste au niveau de projet. D'ailleurs, l'avenir du gouvernement Fanfani est de plus en plus incertain. En janvier 1959, Fanfani présente sa démission. Son successeur à la présidence du Conseil est Antonio Segni ; à la tête de la diplomatie italienne revient Pella. Segni et Pella s'emploient à une normalisation des relations avec la France qui « ont été traversées par quelques nuages » pendant le gouvernement Fanfani.

48. ASMAE, Ambasciata Londra, 1958, b.144, fasc. 129, n. 4/949, 25.10. 1958 ; iss, Carte Gronchi, b.82, fasc. 605, 7.10.1958.

49. S. Mourlane, *Malaise dans les relations franco-italiennes. Le premier colloque méditerranéen de Florence (3-6 octobre 1958)*, in *Italie et Méditerranée*, Mélanges de l'École française de Rome, 113-2001-1, p. 425- ; B. Bagnato, *La Pira, de Gaulle e il primo Colloquio mediterraneo di Firenze*, in P. L. Ballini (a cura di), *Giorgio La Pira e la Francia. Temi e percorsi di ricerca da Maritain a de Gaulle*, Firenze-Milano, Giunti, 2005, p. 99-134 (mon article se base sur la documentation conservée auprès de la Fondazione Giorgio La Pira, à Florence).

EN ATTENDANT ÉVIAN

Les milieux politiques italiens sont parfaitement conscients du fait que, compte tenu des questions que de Gaulle doit résoudre avant d'amorcer un parcours de négociation avec les Algériens, les temps pour le règlement de la question ne peuvent qu'être très longs. Mais ils sont aussi convaincus, d'un côté, de la nécessité qu'à la XIV^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, l'Italie confirme son appui à Paris et, de l'autre, de l'opportunité qu'avant le rendez-vous de New York, Paris donne un signal clair de rupture dans sa stratégie algérienne. Le discours de De Gaulle du 19 septembre est accueilli par le Gouvernement italien comme le tournant qu'on attend depuis longtemps et qui, ouvrant un horizon de négociations, permet à l'Italie de se décider sans obstacles de confirmer, à l'ONU, son soutien à Paris, dans une phase où l'opinion publique de la Péninsule montre une sensibilité croissante pour les événements algériens. Encore une fois, comme elle l'a fait dans le passé et le fera dans l'avenir, l'Italie exprime à New York sa confiance dans la capacité française de régler le conflit et l'adhésion à la thèse de Paris quant au caractère intérieur des événements. L'Italie suit dès lors avec soulagement les contacts entre Français et Algériens, ne manquant pas d'exprimer sa préoccupation pour les épisodes qui montrent que le principe de négociation n'est pas acquis (semaine des barricades, en janvier 1960) et pour les difficultés avec lesquelles les négociations avancent (échec des pourparlers de Melun, en juin 1960). Le retour au pouvoir de Fanfani, en juillet 1960, après la brève parenthèse du gouvernement Tambroni (février-juin 1960), ne modifie pas le regard italien. Après le référendum de janvier 1961, la guerre paraît irréversiblement prendre un parcours politique, en dépit d'autres horreurs, et par conséquent, elle est confinée au bas de l'agenda politique italien. D'autres priorités s'imposent : le défi de De Gaulle aux institutions communautaires ; le problème de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE, les questions que pose la détente ; les menaces à la solidité du réseau atlantique. Même si l'on ne peut rien deviner quant aux temps et aux modalités d'un règlement définitif de la question algérienne, il est évident, pour l'Italie, que ni la France ni les Algériens ne peuvent se détourner de cette voie. Il ne reste, à l'Italie, que de faire sentir à la France la chaleur de son soutien pour les défis surmontés et de préparer le terrain le plus favorable pour l'amorce des relations d'amitié avec l'Algérie indépendante.

CONCLUSION

On peut utiliser plusieurs paramètres pour vérifier comment l'Italie évalue les événements d'Algérie. Événements, si l'on considère que l'Italie, à l'ONU, ne fait jamais manquer son soutien aux thèses françaises sur le caractère intérieur de la guerre. Pourtant, sous la superficie d'une attitude en permanence amicale, les eaux ne sont pas tranquilles. L'Italie

cède hypocritement à la France sur le caractère intérieur des faits d'Algérie puisqu'elle craint les effets d'une attitude différente. Les craintes qui, en permanence, dominent dans l'attitude italienne sur la question algérienne changent d'ailleurs de signification au fur et à mesure de l'évolution à Paris et à Alger. Jusqu'en 1957, il s'agit pour l'Italie de sauvegarder le processus d'intégration européenne et par là d'enraciner la France dans une politique précise quant à la question allemande : cette préoccupation empêche l'Italie de prendre une initiative pour la libération des cinq Algériens capturés par les Français à bord du DC 3, en octobre 1956, et lui fait paraître nécessaire de payer à la France le prix euro-africain des traités de Rome. Dans les mois suivants, et jusqu'en mai 1958, la prudence a son origine dans les craintes pour un tournant autoritaire ou « gauchiste » en France : cela explique le refus de l'Italie de participer à la livraison d'armes occidentales à la Tunisie ainsi que son attitude à l'heure de Sakiet. Après le retour au pouvoir de De Gaulle, la prudence continue à dominer dans la politique italienne mais sur la base de considérations différentes. On est conscient, d'une part, que la France gaullienne ne peut accepter des interférences dans une question qu'elle considère une question intérieure, et, de l'autre, que de Gaulle, le seul qui puisse débloquent l'impasse algérienne, ne peut opter pour une solution libérale et avoir quelques chances de la faire accepter à son pays, que s'il obtient des satisfactions – en termes de statut, grandeur, appui – sur le terrain européen et atlantique. C'est-à-dire qu'à Rome l'on est toujours pleinement conscient du fait que la stratégie algérienne de la France n'est qu'un aspect de la politique étrangère française et qu'on ne peut pas la juger sans l'insérer dans ce contexte. Le regard italien sur la guerre d'Algérie maintient toujours le caractère grand-angulaire qu'il a dès le début : le conflit est suivi et analysé sur la base d'un diagramme où les données spécifiques du conflit sont lues à la lumière des nombreuses variables de nature à la fois intérieure et internationale.

Dans un processus en évolution continue, des éléments de continuité de l'attitude italienne ne manquent pas : la tentation, ou l'ambition, de se proposer en tant que « pont » dans des directions différentes (entre Français et Arabes ; entre Français et Anglo-Américains) ; le souci constant de préserver, sur le fond d'une politique qui ne peut – ou qui n'ose pas – condamner la France, une option précise en faveur des « insurgés » ; la conscience des dangers que l'incapacité de Paris de régler le conflit entraîne pour la crédibilité de la politique régionale de la communauté occidentale ; la tendance à lire la question algérienne dans des perspectives dilatées à l'Europe, au monde atlantique, à la planète. Car, au fond, les lignes de la confrontation globale trouvent dans la Méditerranée leur carrefour. Et, dans ce carrefour, l'Algérie est, pour l'Italie, un miroir des difficultés générales.

Bruna BAGNATO
Université de Florence